

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations relatives aux modalités de tenue de l'assemblée générale mixte du 18 mai 2022

Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte de Fnac Darty qui se tiendra le mercredi 18 mai 2022, à 16h30 à l'adresse suivante : ESPACE DU CENTENAIRE – 189, rue de Bercy – 75012 Paris.

L'assemblée générale sera diffusée en direct [ici](#) et également disponible en différé sur le site Internet de la Société www.fnacdarty.com.

Les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par CACEIS Corporate Trust le samedi 14 mai 2022 au plus tard. Par ailleurs, le site de vote par Internet Votaccess est ouvert à partir du lundi 2 mai 2022 à 9 heures et le restera jusqu'au mardi 17 mai 2022 à 15 heures (heure de Paris).

L'avis préalable à l'assemblée comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 13 avril 2022 (Bulletin n°44) et l'avis de convocation sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales le 2 mai 2022. L'ensemble des documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur. Les documents prévus à l'article R.22-10-23 du Code de commerce, sont tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site Internet du Groupe (www.fnacdarty.com rubrique Investisseurs / Espace Actionnaires / Documents relatifs aux Assemblées Générales / Assemblée Générale du 18 mai 2022), depuis ce jour.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse, par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;

FNAC DARTY

- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce au siège social de la Société.

Il est rappelé aux actionnaires qu'ils peuvent adresser leurs questions écrites en amont de l'assemblée générale, de préférence par e-mail à l'adresse actionnaires@fnacdarty.com (ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social), au plus tard avant la fin du quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale (soit le jeudi 12 mai 2022). Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

A propos de Fnac Darty – www.fnacdarty.com

Présent dans treize pays, Fnac Darty est un leader européen de la distribution de biens culturels, de loisirs, de produits techniques et d'électroménager. Le groupe, qui compte plus de 25 000 collaborateurs, dispose à fin décembre 2021 d'un réseau multi-format de 957 magasins et se positionne comme un acteur majeur du e-commerce en France (près de 27 millions de visiteurs uniques cumulés par mois en moyenne) avec ses trois sites marchands, fnac.com, darty.com et natureetdecouvertes.com. Acteur omni-canal de référence, Fnac Darty a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards d'euros, dont environ 26 % réalisé sur le canal Internet. Pour plus d'information : www.fnacdarty.com

CONTACT

ANALYSTES /
INVESTISSEURS

Stéphanie Laval

Marina Louvard

stephanie.laval@fnacdarty.com

+33 (0)1 55 21 52 53

marina.louvard@fnacdarty.com

+33 (0) 1 72 28 17 08